L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DU CONSEIL GENERAL—NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 5 JUIN 1848.

Imprimé et publié par
HAGNE & WEISSE.
No 81, rue de Chartres, et No. 137 rue du Camp

NOUVELLE-ORLEANS:
LUNDI MATIN, 5 JUIN 1848.

MEXIQUE.

RATIFICATION DU TRAITÉ.

Il y a eu deux arrivages du Mexique depuis samedi matin. Les vapeurs *Virginus* et *Hetzel* ont apporté des avis de trois jours plus récens. Ils nous annoncent la ratification définitive du traité de paix. La nouvelle en a été apportée à Vera-Cruz par le courrier anglais, dans l'après-midi du 28 mai, et le *Hetzel* a pris la mer le 29 au matin avec des dépêches pour le gouvernement de Washington. Le traité a été conclu au major Graham qui dont le porter au président. Il s'embarquera sont pour la Nouvelle-Orléans sont pour Mobile.

Le général Kearney succède au général Smith, qui doit présider à l'embarquement des troupes, dans le commandement militaire de Mexico. Le général Patterson devait accompagner le général Smith à Vera-Cruz.

Nous avons également reçu des nouvelles de Tampico par la goélette Eufola, qui est partie de ce dernier port le 28 mai. Les indiens se sont insurgés dans l'Etat de San Luis Potosi. La ville qui porte ce nom a été prise par cinq mille sauvages tous les blancs en ont été chassés. C'est, dit-on, le parti de la guerre qui encourage l'insurrection.

Il paraît que les indiens se sont soulevés dans l'intérieur de Tabasco, un grand nombre de familles se sont réfugiés à Tamiautio.

NOUVELLES ENCORE PLUS RECENTES D'EUROPE

EMEUTE DES OUVRIERS A PARIS !— L'ASSEMBLÉE CONSTITUANTE ATTAQUÉE PAR LA POPULACE !

Le steamboat Missouri, arrivé hier soir de St. Louis, nous a apporté des nouvelles télégraphiques de New-York beaucoup plus récentes que celles venues par l'express. Elles annoncent l'arrivée du vapeur United-States parti d'Angleterre quatre jours après l'Hibernia. Il paraît qu'il y avait eu une emeute à Paris, le 15 mai. L'assemblée constituante a été assaillie par la populace ; un nommé Dubert avait proclamé la dissolution de l'assemblée par suite de la sympathie que le peuple éprouvait pour la cause des Polonais, et les ouvriers s'étant réunis sur les boulevards ainsi que les clubs avec leurs bannières deployées, se rendirent à l'assemblée en chantant la Marseillaise. Mais la garde nationale avant fait bonne contenance, réussit à disperser les perturbateurs. Plusieurs des chefs ont eu arrêtés.

Les nouvelles d'Irlande annoncent que Mitchell a été arrêté sous la nouvelle loi de felonie. Le jury n'avait pu s'accorder pour condamner O'Brien. On poursuivait l'affaire de Meagher. Rien de nouveau d'Espagne.

Les Autrichiens ont été défaits dans une affaire sanglante qui a eu lieu près de Vérone.

Le cours de basse qualité était tombe de 1/8 à Liverpool.

NOUVELLES D'EUROPE

Nous avons reçu par la malle d'hier un *extra* du *Herald* de New-York renfermant les nouvelles d'Europe apportées par l'*Hibernia*. Nous les reproduisons dans toute leur étendue à cause de leur intérêt. Les dernières dates de Londres sont du 13 mai et de Paris du 11.

En France tout est tranquille, et c'est à peine s'il reste dans les départements quelques traces de l'agitation qu'y ont provoquée les coupables tentatives des partis vaincus aux dernières élections. On verra que l'Assemblée Nationale a nommé un comité exécutif de cinq membres qui gouvernera la France de concert avec la constituante. Ce comité, en vertu d'un pouvoir spécial dont il a été investi, a formé un ministère pour les différentes branches de l'administration. Lamartine fait partie du comité exécutif, mais son nom ne figure sur la liste des élus qu'au quatrième rang. C'est presque un échec. On attribue cette décroissance de popularité à la sociétude qu'il témoigne pour son collègue, M. Ledru-Rollin. Il a fait comprendre, à la tribune, qu'il désirait que ce dernier fît partie du comité exécutif. Cette conduite a indisposé les modérés contre leur chef sans lui conquérir le suffrage des exaltés : c'est la seule manière d'expliquer sa minorité relative vis-à-vis des trois premiers membres du comité.

Les révolutions d'Italie ne manquent pas de grandeur. Le peuple de Rome a voulu forcer Pie IX de déclarer la guerre à l'Autriche, le saint-père s'y est d'abord refusé, mais il a enfin honoré d'accepter le programme révolutionnaire qu'on lui présentait. C'est à la suite d'une double manifestation qui a eu lieu le 1er et le 2 mai, que le pape a fait les concessions qu'on exigeait de lui, afin de sauver Rome que le peuple menaçait d'incendier. L'ancien ministère a été dissout, et les membres du nouveau cabinet ne sont engagés, au nom du pape, à déclarer la guerre à l'Autriche et à ne nommer désormais aux emplois que des laïques.

Les journaux anglais disent que la puissance temporelle du souverain pontife a été exposée à un grand péril, et qu'il a été question pendant un moment de déposer Pie IX. Il y a la évidemment de l'exagération.

UN MARIAGE DE PARIS.— Nous reprenons au mot-fou la publication de cet intéressant feuilleton qu'une interruption dans l'envoi du numéro de la "*Presse*" nous avait forcés de suspendre.

RÉCEPTION DU GÉNÉRAL SCOTT. Les journaux de New-York donnent au long les détails de la réception du général Scott dans la cité impériale. Il y a eu une grande procession militaire dans les rues, et le soir *Astor House*, où le général est descendu, a été magnifiquement illuminé.

EXPLOSION. Le bateau à vapeur *Halifax* a fait dernièrement explosion sur la rivière Kenebec. Cinq personnes sur vingt ont été tuées; trois autres sont introuvables. Le capitaine se trouve au nombre des victimes.

GRAND INCENDIE A NEW-YORK.—Les vastes écuries de MM Kipp et Brown à New-York, viennent d'être détruites par un incendie. Plus de cent chevaux ont été dévorés par les flammes. Sur cinquante voitures, c'est à peine si on en a sauvé quinze ou seize. Une grande quantité de foin et d'avoine a été également consumée. La perte est estimée à environ $100,000; elle n'est couverte qu'en partie par les assurances.

MAINE. *Convention whig.*—Les whigs du Maine se sont réunis en convention le 24 du mois dernier et ont désigné quatre délégués Taylorites pour les représenter à la convention de Baltimore.

FLORIDE.—M. Thomson vient d'être élu dans le district congressionnel de Pensacola (Floride du Sud) en remplacement de l'honorable James A. Black, décédé.

FRANCE.

ASSEMBLÉE NATIONALE.

Les journaux anglais publient un compte-rendu assez satisfaisant des séances de l'Assemblée Nationale jusqu'au 11 mai inclusivement. Les nouvelles de l'*Hermann*, on se le rappelle, nous avait conduits jusqu'au 5 au soir, et nous avait fait connaître le résultat des deux premières séances.

Le 6, l'Assemblée se réunit à 1 heure, sous la présidence de M. Buchez. Les rapporteurs des différentes commissions proposent successivement d'admettre les députés des divers collèges électoraux, excepté M. Fayet, évêque d'Orléans, et un autre membre, leur élection étant attribuée à la corruption et à l'intimidation.

Tous les députés de Paris sont déclarés dûment élus, excepté M. Schmidt. Deux candidats de ce nom se présentent; la confusion résultant de la similitude des noms force l'Assemblée de prononcer la nullité de l'élection. M. Moreau, le 35e sur la liste de Paris, est déclaré élu à leur place.

M. Lamartine monte à la tribune et lit un mémoire constatant les actes du gouvernement provisoire depuis le 24 février. Ce gouvernement n'a pas proclamé la République, il n'a fait que ratifier la volonté du peuple à cet égard. Frappé de l'héroïsme et de la magnanimité des combattans de février, il a décrété l'abolition de la peine capitale. Le drapeau rouge, proposé d'abord, non comme un symbole des menace et de désordre, a été rejeté par la population, et le glorieux drapeau tricolore maintenu comme l'étendard national. Le gouvernement provisoire a déclaré que les traités réactionnaires de 1815 avaient cessé d'exister ; il a proclamé la sympathie de la France pour les nations étrangères et son respect pour leurs gouvernemens; il a établi quatre armées d'observation, l'une au pied des Alpes, une autre sur le Rhin, une troisième au Nord, et une autre au pied des Pyrénées; il a ordonné à la flotte d'aller montrer les couleurs de la France aux peuples de l'Italie. Il a déclaré la propriété sacrée; le sang des citoyens n'a pas été versé, et les membres du gouvernement provisoire, en rentrant dans la vie privée, pourraient descendre sur la place publique et se mêler au peuple sans craindre un reproche de la part d'un seul citoyen. Toute la population de France a été armée et constituée en garde nationale, de sorte que l'insurrection n'est plus possible, car celui qui se sépare du peuple n'appartient plus au peuple. En résignant leurs pouvoirs entre les mains de l'Assemblée, les membres du gouvernement provisoire espèrent que la représentation nationale fera la part des circonstances difficiles où ils se sont trouvés placés; leur conscience ne leur reproche aucun acte condamnable; ils ont été, il est vrai, favorisés par la Providence, car si le peuple a sauvé la république, le Tout-Puissant l'a bénie.

M. Ledru-Rollin, ministre de l'intérieur, succède à M. de Lamartine et récapitule les différens actes de son administration depuis le 24 février.

M. Crémieux, ministre de la justice, prend ensuite la parole et est suivi par M. Louis Blanc. Tous les deux rendent compte de leur administration.

Le 7, bien que l'Assemblée ne se soit pas réunie, la plupart des membres se sont donné rendez-vous dans les bureaux et ont formé différens groupes selon leurs opinions. Le parti de la minorité du gouvernement provisoire, comprenant MM. Ledru-Rollin, Flocon, Louis Blanc, Albert, Barbes, Etienne et Emmanuel Arago, avec soixante ou quatre-vingt membres de l'Assemblée, était réuni dans l'un des bureaux. Ils se sont prononcés pour le maintien du gouvernement provisoire jusqu'à ce que la constitution soit proclamée.

Dans une autre réunion, composée d'environ 80 députés, on a proposé de former un gouvernement intérimaire avec MM. Lamartine, Ledru-Rollin, Arago, Marie, Bethmont et Marrast.

Le 8, l'Assemblée se réunit à l'heure accoutumée. M. Garnier-Pagès monte à la tribune et lit un mémoire relatif à la situation financière du pays. Il déclare que la révolution de février a sauvé le pays de la banqueroute.

M. Arago lit un rapport sur l'état de l'armée. Huit cent mille mousquets ont été distribués parmi les gardes nationales. Celle de Paris en a reçu 150,000. En cas de guerre, la France peut appeler 800,000 hommes sous les armes. Quant à la marine, elle est prête à faire face à toutes les éventualités.

M. Marie explique la nature des ateliers nationaux et appelle l'attention de l'Assemblée sur l'impulsion qu'a été donnée aux travaux publics dans toutes les parties de la France.

M. Lamartine monte ensuite à la tribune. Le silence le plus profond s'établit. Il y a eu, dit-il, deux parts après la révolution de février; le parti de ceux qui croyaient la guerre nécessaire et le parti de ceux qui recherchaient la liberté, la paix et la prospérité. J'appartiens à ce dernier parti; la guerre peut devenir inévitable, mais je crois que nous devons tendre constamment à la paix. Toute la politique étrangère de la France peut être comprise dans ces deux mots—diplomatie armée. Le peuple a voulu trois choses par la révolution—la République, le progrès démocratique et la paix accompagnée de la prospérité et de l'abondance. L'honorable député fait voir que ses actes, comme membre du gouvernement, ont été conformes à ce programme. Le gouvernement de juillet a suivi une politique contraire; il ne pouvait choisir qu'entre la guerre ou la proclamation de la paix fondée sur le grand principe de la fraternité universelle; il a mieux aimé rester dans l'isolement et l'infériorité, ce qui a réduit la France dans un état de profonde humiliation. M. Lamartine trace ensuite une rapide esquisse des événemens qui se sont accomplis en Europe depuis la révolution de février. Il a cherché à rassurer la tendance démocratique des sociétés et conséquemment l'impuissance où se trouvent placés les gouvernemens étrangers d'attaquer la France.

Le président annonce à l'Assemblée qu'il a reçu une lettre de M. Béranger offrant sa démission. (Marque de désapprobation.— Plusieurs membres s'écrient que la démission ne doit pas être acceptée. L'Assemblée constituée déclare cependant, à la majorité, que la démission du poète sera acceptée.)

M. Dornès offre la proposition suivante :

"L'Assemblée étant actuellement investie de l'autorité souveraine, déclare que le gouvernement provisoire a cessé d'exister, et en vertu de son autorité exécutive, elle décrète l'institution d'une commission du gouvernement composée des cinq membres suivans.... " (M. Dornès est ici interrompu, et on l'empêche de lire les noms; la séance est levée pendant une demi-heure.)

L'Assemblée s'étant de nouveau réunie, il s'élève un violent débat entre M. Barbès et quelques autres députés sur les émeutes de Rouen. La délibération sur la proposition de M. Dornes est conséquemment ajournée.

Le 9 il n'y avait qu'un très petit nombre de personnes dans les tribunes réservées au public et autour du Palais. On avait fait courir le bruit que les partisans de Barbès feraient une tentative contre l'Assemblée ; aussi tous les postes avaient été doublés et les gardes nationaux dans les différens arrondissemens avaient reçu ordre de se tenir prêts à défendre le gouvernement.

La séance s'ouvre à midi. M. Peupin prend la parole au nom du comité chargé de faire un rapport sur la constitution du gouvernement intérimaire. Deux propositions ont été faites. La première consisterait à nommer une commission d'une représentans, laquelle désignerait les ministres et dirigerait le gouvernement ; la seconde décrète que les ministres seront nommés au scrutin par l'Assemblée, qui désignera, en outre, un président du cabinet ; ce dernier cependant n'aurait pas de portefeuille. Le cabinet formerait un conseil exécutif responsable envers l'Assemblée. Le rapport conclue à l'adoption de la dernière proposition.

Le citoyen Vignerte combat les conclusions du rapport et demande que le gouvernement provisoire soit maintenu. Le citoyen Doireau se prononce dans le même sens.

M. Lherbette insiste sur la nécessité d'agir promptement, et adjure l'assemblée de ne pas se laisser intimider. Le peuple est la garde nationale sont avec nous.

M. Charamoule, ancien député, exprime un sentiment analogue.

M. Bac se prononce pour le maintien du gouvernement provisoire.

M. Jules Favre propose de nommer une commission exécutive qui désignera les ministres.

L'abbé Lacordaire et M. Ojilon Barrot prennent la parole. Ce dernier combat le rapport du comité qui confond, dit-il, l'administration avec le pouvoir exécutif.

M. Lamartine s'oppose également au rapport. Le ministre de l'intérieur et le préfet de police ne pourront pas, dit-il, en cas d'émeute, conférer avec une assemblée de neuf cents membres. Les autres projets qui ont été soumis aux députés ne sont pas non plus sans danger. Les journaux anglais donnent une esquisse assez incomplète et assez inexacte de ce discours de Lamartine.

L'honorable membre étant descendu de la tribune, l'Assemblée procède au ballotage des deux propositions. La mise aux voix donne le résultat suivant :

Pour un ministère nommé par un comité exécutif,	411
Pour un ministère nommé directement par la chambre,	385
Majorité,	26

Ce résultat du scrutin est salué des cris de "Vive la République."

Le 10, le président proclame à deux heures l'ouverture de la séance.

M. Sénard rappelle à l'assemblée qu'elle a adopté la veille la proposition du citoyen Dornès, portant qu'un comité exécutif de cinq membres serait nommé. Le bruit ayant couru que certains membres du gouvernement provisoire, portés sur la liste, avaient manifesté l'intention de refuser ces nouvelles fonctions si l'on en excluait leurs anciens collègues, je suis autorisé, dit M. Sénard, à déclarer qu'il n'en est rien.

Un député de Strasbourg se lève et dit que le vénérable Dupont de l'Eure lui a déclaré qu'il ne pourrait pas accepter une place dans le gouvernement.

Cette déclaration excite des mouvemens universels.

Après une assez longue discussion sur la manière de procéder, M. Barbes se lève et propose de faire voter les représentans de vive voix. Cette proposition est repoussée.

On a recours au scrutin qui donne le résultat suivant ;

Nombre des votans,	794
Majorité absolue,	398

Comité Exécutif :

Arago,	725
Garnier Pagès,	715
Marie,	708
Lamartine,	643
Ledru-Rollin,	458

M. Wolowski annonce que le matin même les délégués de Posen, de Cracovie et de la Galicie lui ont confié une adresse des patriotes polonais à l'Assemblée Nationale. Ces derniers sollicitent l'intervention de la France. J'espère, dit M. Wollowski, que l'Assemblée invitera le comité exécutif à délibérer sur cette demande.

Il adjure aussi ses collègues de faire un appel aux populations allemandes et la diète de Francfort pour aider la France à reconstituer l'ancienne Pologne.

M. Ducoux appuie la demande des patriotes polonais.

En réponse à un membre de l'Assemblée, M. Lamartine observe que la coopération de la France ne manquera pas à l'Italie, lorsqu'elle en aura besoin, et que l'on ne doit pas craindre que les événemens de 1831 se renouvellent en 1848.

Dans la séance du 11 mai, le comité exécutif chargé de former le ministère, a soumis à l'Assemblé la liste suivante :

Affaires étrangères,	Bastides.
Guerre,	Charras.
Finances,	Duclerc.
Justice,	Crémieux.
Instruction,	Carnot.
Commerce,	Flocon.
Religion,	Bethmont.
Travaux publics,	Trélat.
Marine,	Casy.
Intérieur,	Recurt.
Sous-secrétaire des affaires étrangères,	Favre.

On a reçu à Boulogne l'ordre de fortifier la côte et de munir d'artillerie les forts avancés. La ville elle-même doit être mise en état de défense.

Aux dernières dates, le bruit courait à Paris que Ledru-Rollin avait offert sa démission de membre du comité exécutif : ce n'est pas probable.

Le 5 mai, anniversaire de la mort de Napoléon, un grand service funèbre a été célébré à l'Eglise des Invalides. Plusieurs membres de l'ancienne famille impériale assistaient à la cérémonie, entre autres, Jérôme Bonaparte et ses deux enfans, Napoléon Bonaparte, député de Corse, la princesse Matilde Demidoff, Joachin Murat, député, et Pierre Bonaparte, (fils de Lucien) député de Corse. On remarquait en outre le maréchal Molitor, gouverneur des Invalides; le général Petit, député-gouverneur, et les généraux Fabvier, Gourgaud, Friant, Monthollon, Chatry-Lafosse, etc.

Le 4 mai, jour de l'ouverture de l'Assemblée Nationale, M. Thiers montait la garde, comme soldat, à la mairie du second arrondissement.

Le numéro 24 du *Bulletin de la République*, journal publié sous les auspices de M. Ledru-Rollin, renferme une adresse de 5,000 Irlandais aux citoyens français. L'Irlande, dit l'adresse, après avoir félicité le peuple français sur son héroïsme, l'Irlande ne consentira jamais à marcher, si la guerre surgissait, contre une nation où nos compatriotes et nos prêtres ont toujours trouvé un refuge assuré.

La fête de la Fraternité, différée du 4 au 10, a été de nouveau ajournée : elle a dû pour le moins venir le 13 mai.

Le nombre des ouvriers du gouvernement qui se sont inscrits à Paris seul s'élève à 85,000.

L'abbé de Lamennais a publié un projet de constitution pour la République dont le *National* fait le plus grand éloge. M. de Lamennais propose de créer une seule chambre, qui serait élue tous les trois ans par les suffrages universels de la nation; le pays élirait également un président pour le terme de trois ans; la magistrature serait éligible; les affaires civiles se plaideraient à volonté devant un juge ou devant un jury; l'impôt serait gradué.

La légion allemande, partie, on le sait, dans le but de réveiller l'enthousiasme chez les populations germaines, revient en France par petites colonnes.

On a calculé que l'Assemblée Nationale renfermait environ 200 médecins et 300 avocats.

On assure que la séparation de l'Eglise et de l'Etat sera l'une des premières mesures de l'Assemblée.

Les votes reçus par Lamartine dans toute la France s'élèvent à 3,560 voix.

On parle de porter M. Thiers comme candidat pour le département de la Seine à la place de M. Lamartine qui a opté pour un autre département. M. Thiers, dans sa circulaire aux électeurs, dit que "fier de leurs suffrages, il accepterait l'honneur d'être leur représentant dans l'Assemblée Constituante.

De graves désordres ont éclaté à Toulon à la suite de la déposition, par le commissaire du gouvernement, de M. Suchet, maire de la ville.

Les casernes et haras de Saumur ont été incendiés. La perte est évaluée à un million de francs.

Les journaux de Lyon affirment que le gouvernement français enverra prochainement une armée en Italie.

Une dépêche télégraphique reçue à Cherbourg a ordonné l'armement immédiat de quatre frégates à vapeur qui sont mouillées dans ce port, et la mise à flot du *Henri IV*, vaisseau de cent canons.

Il paraît que l'ordre n'est pas encore entièrement rétabli dans les provinces.

L'organisation des deux armées du Rhin et du Nord se continue avec activité. Les officiers généraux qui en prendront le commandement sont déjà désignés. Les deux armées occuperont la frontière depuis la Manche jusqu'au Doubs en se rattachant à l'armée des Alpes. Ces trois corps s'élèveront ensemble à 180,000 hommes : il y aura en outre un corps de réserve.

ITALIE.

Les nouvelles de Rome sont graves. On sait que le pape ne s'est pas rallié à la confédération italienne contre l'Autriche; il a permis cependant que l'on prêchât la croisade dans toutes les églises de la métropole chrétienne, et il n'a pas mis d'obstacle au départ des volontaires. Il paraît que quelques-uns de ces volontaires étant tombés entre les mains des Autrichiens, le général Radetski n'a pas voulu les considérer comme prisonniers de guerre et les a fait fusiller. En apprenant cet acte de barbarie, l'indignation publique a éclaté à Rome avec une fureur et une intensité qui a fait craindre pendant quelques instans que Pie IX ne fût déposé comme prince temporel, car son peuple lui reproche de n'avoir pas suspendu toute relation diplomatique avec l'Autriche. On ne croit pas cependant que le pape déclare la guerre à cette puissance; il se contentera de fêtrir énergiquement la conduite de Radetski. Quoqu'il en soit, l'agitation à Rome est si grande que Pie IX, dont cet événement a considérablement diminué la popularité, n'ose plus sortir de son palais.

Les hostilités ne se ralentissent pas dans la Lombardie. On s'attend incessamment à la nouvelle d'un engagement décisif entre Charles Albert et les Autrichiens, sous les murs de Vérone.

Sept mille hommes de troupes sont partis de Naples pour le théâtre de la guerre. Un fort encadron de cavalerie et une batterie de campagne composée de vingt pièces de fort calibre doivent également se diriger vers la Lombardie.

On écrit de Venise que Zichi, commandant de cette ville, ayant été sommé de se rendre, a répondu à cette insolente invitation par une décharge d'artillerie. L'ennemi a battu en retraite avec seize wagons remplis de blessés. Venise n'en reste pas moins bloquée par une flotte autrichienne.

On a reçu en Angleterre la nouvelle que Vérone était tombée entre les mains de Piémontais. Il est certain que les Autrichiens ont été chassés de toutes leurs positions entre Vallegio, sur le Mincio, et Pontone, sur l'Adige du nord. On dit que dans les divers engagemens qui ont amené ce résultat, Charles-Albert s'est grandement distingué, et qu'il a même combattu comme un simple soldat.

ESPAGNE.

Des lettres écrites de Madrid, le 7 mai, annoncent qu'il y avait eu ce jour là même, à 4 heures de l'après-midi, une tentative d'insurrection dans la capitale espagnole. La lutte a été sanglante et opiniâtre : elle a duré plusieurs heures. On compte parmi les victimes le général Tolegio, beau-frère de Marie-Christine. Plusieurs insurgés ont été faits prisonniers; on en a condamné trente à la mort.

IRLANDE.

M. Mitchel a dû être jugé le 29 mai. La composition du jury a donné lieu à quelque difficulté, et l'on pensait que dans le cas d'une condamnation l'affaire serait portée en appel devant la Chambre des Lords.

L'Irlande est assez tranquille.

DANEMARK ET SCHLESWIG.

Les hostilités entre l'Allemagne et le Danemark, dont le Schleswig a été récemment le théâtre, prennent un caractère de plus en plus alarmant. Les préparatifs de guerre continuent des deux parts, avec activité, malgré la médiation offerte par l'Angleterre et d'autres puissances. Il n'y a pas encore en de trêve. Au contraire, le succès obtenu par les Prussiens sur les troupes danoises les a engagés à prendre parti pour l'offensive, et il est évident aujourd'hui que leur but est moins de défendre le Holstein que d'annexer de mauvais territoires à la confédération germanique.

Les troupes prussiennes ont pénétré dans le Gutland et se sont emparées de la forteresse de Fridericia, qui n'est rendue sans résistance. Les Danois se sont retirés dans l'île de Funen.

Les navires de guerre danois bloquent les quelques ports que possède la Prusse, ceux du royaume de Hanovre, ceux des grands ducs d'Oldenburg et de Mecklenbourg, et les villes anséatiques de Lubeck, Hambourg et Brême. Le blocus a été proclamé officiellement par une déclaration de Frederick, roi de Danemark.

On écrit d'Elsinore, à la date du 8 mai, que la Suède et la Norvège enverront 20,000 hommes au secours des Danois dans le Schleswig.

AUTRICHE.

Les différens Etats qui composent l'empire autrichien sont en proie à un malaise dont on ne se dissimule pas la gravité. Le général Zanini a résigné ses fonctions de ministre de la guerre. Son successeur est le baron Latour.

Le 3 mai, une manifestation populaire a eu lieu à Vienne. On attribue ce mouvement qui du reste, n'a pas eu de suites fâcheuses, à l'intervention de l'archevêque en faveur de la société des Liguriens, banni de la capitale.

Les élections pour la diète de Francfort ne sont pas encore terminées. Le docteur Mutfield a été élu.

La Gazette de Vienne, du 5 mai, renferme une proclamation de l'empereur invitant ses sujets à revenir à des sentimens d'ordre et de paix.

Le ministre de la guerre a publié un état officiel des pertes de l'armée autrichienne en Italie depuis le 18 mars jusqu'au 27 avril. La perte totale est de 16,512 hommes.

PRUSSE.

Le gouvernement prussien a reconnu la reine Isabelle d'Espagne, et le général Zarco del Valle a présenté ses lettres de créance comme envoyé d'Espagne à la cour de Prusse.

Le roi a publié une proclamation annonçant qu'armée que les changemens introduits dans le gouvernement ont eu lieu avec son entière approbation.

Les élections n'ont provoqué aucun désordre dans la plupart des provinces rhénanes. A Trèves, cependant, il y a eu une émeute le 3 mai, et plusieurs personnes ont été tuées. Des barricades ont été élevées dans toutes les parties de la ville. Leurs défenseurs les ont abandonnées à la vue de l'artillerie. On ignore encore le résultat des élections, mais on croit que les partis se balanceront dans la Prusse rhénane.

POSEN.—Dans le duché de Posen, l'anarchie et l'insurrection sont à l'ordre du jour. A Xionz petite ville au sud-est de Posen, les insurgés, au nombre de mille, se sont fortifiés dans l'intérieur de la place et ont refusé de se rendre au général prussien, malgré les forces considérables que celui-ci avait à sa disposition. La lutte a été sanglante. Les Polonais, commandés par Dombrowski, ont eu 200 hommes tués ou blessés; 700 autres ont été faits prisonniers après une héroïque défense. Les Prussiens ont perdu 100 hommes. Après avoir pris possession de la ville, qui a été presque entièrement détruite par le feu, ils se sont avancés sur Neumarkt et Miloslaw. Ils ont eu beaucoup à souffrir devant cette dernière ville; les Polonais vinrent surtout aux officiers. Plusieurs centaines de soldats polonais du 18e et du 19e régimens sont passés du côté de leurs compatriotes. La ville de Miloslaw a été prise deux fois par les Prussiens, qui ont été cependant obligés de l'évacuer et de se retirer vers Schroda.

ALLEMAGNE.

Les élections pour le parlement d'Allemagne sont presque terminées. On croit que les libéraux auront la majorité. Le nombre des représentans qui de quelques républicains, de plusieurs conservateurs et d'un certain nombre de catholiques ultramontains.

Le comité des cinquante, à Frankfort, a voté une résolution engageant la confédération allemande à se rapprocher la parole qu'elle a donnée aux Polonais, et déclarant que ceux ci contribueront à jouir du privilège de passer par le territoire allemand pour se rendre chez eux. La diète germanique a référé à un comité spécial la proposition faite par la Prusse de saisir, au nom de la confédération germanique, les navires danois, en représailles des navires prussiens captures par le Danemark.

HONGRIE.

Ce pays est désolé par l'anarchie. Les juifs y sont toujours persécutés; l'émeute qui commence d'abord par s'attaquer à eux, dépasse invariablement son but et conduit au pillage des riches. Le nouveau ministère à Pesth est dans la large bande, dénoncé comme une frange lumineuse au bas d'un ciel très noir, indiquant que Londres n'était pas loin. Cette ville énorme, tout actuellement par un tonnerre de gaz, se révèle aussi la nuit aux voyageurs, à une grande distance, et prête au ciel une illumination que le ciel ne lui rend jamais.

De Mayran entendit le grincement d'une grille, et au même instant le cocher ouvrit la portière, se découvrit avec un respect gauche, et dérangea du doigt, au fond d'une cour, une grande porte entr'ouverte, qui laissait échapper un maigre rayon de lumière intérieure sur les marches du perron.

Obéissant à une pensée de générosité, la première de sa vie d'égoïste, Cyprien allait ouvrir son gros portefeuille, pour en extraire un billet de cinq livres, et le donner au domestique. Mais il se contenta d'avoir eu cette pensée généreuse, et, comme le cocher ne demanda rien, il ne donna rien, pas même un de ces mots économiques qu'il prodiguait à Ugolo. Il ne savait qu'un gentilhomme ne remercie jamais un domestique sur le sol libre de l'Angleterre. Cyprien fit une double économie cette fois.

Il ne remarqua, dans les ténèbres, que très confusément la façade de la maison; il franchit la cour d'un pas leste, poussa la porte avec précaution, et entra dans un vestibule, humide comme une cave, et sombrement éclairé par une lampe aux abois.

Un appel martelé, mais d'une mélodie ineffable, descendit de l'escalier et fit tressaillir le jeune homme; il leva les yeux et aperçut une main charmante qui complétait l'appel par le rugne : en deux bonds, il supprima l'escalier.

La céleste femme n'attendit pas Cyprien, elle courut se réfugier dans une chambre, se jeta dans un fauteuil et se voila le visage avec ses mains.

Au même instant, Cyprien tomba devant ses genoux et déclama une énorme quantité de ces phrases décousues, que les amans comprennent, mais que les lecteurs ne comprendraient pas.

La belle Katrina laissa tomber ses mains dans les mains de Cyprien, et le regardant avec des yeux humides de tendresse.—C'est donc bien vrai, lui dit-elle, vous êtes venu, vous m'avez obéi, vous quittez la France pour moi! vous, si charmant, si jeune, si spirituel, si beau, vous vous arrachez à vos délices de ce Paris dont vous êtes l'idole, pour me suivre dans des pays inconnus, où je n'aurai rien, hélas! rien à vous offrir, comme compensation de ce que vous avez perdu!

—Oh! ne blasphémez pas contre vous! dit de Mayran exalté; ange du bonheur, divine femme, je paierais de ma vie un lendemain de votre amour. Non, vous ne savez pas de quel abîme de désespoir votre grâce m'a retiré, pour m'élever au dessus des heureux du monde. Suivez vos inspirations, céleste femme, traversez les continens et les mers, soyez l'étoile de mes voyages, je vous suivrai partout et toujours, tant que votre beauté rayonnera sur mon chemin.

—Qu'il est beau en parlant comme cela!— dit la jeune femme, en régularisant, avec ses doigts, le désordre de la chevelure de Cyprien. —Voyons, maintenant, il faut parler raison....

—Oui, parlons raison, interrompit Cyprien.

—Taisez-vous donc, monsieur,—poursuivit en riant Katrina;—laissez-moi achever.... Sortirez vous bien aisé que mon mari vint nous surprendre ici en criminelle conversation!....Oh! mon ami, comme vous êtes devenu pâle tout à coup!.... Est-ce que vous allez vous trouver mal, comme une petite femme, pour une plaisanterie!.... Allons, monsieur, reprenez donc vos belles couleurs....

—C'est que,—dit Cyprien en s'efforçant de sourire et de parler avec assurance,—c'est que vous m'avez rappelé une terrible histoire.... une histoire dont le meilleur de mes amis a été le héros.... C'était absolument comme ici.... Il était à genoux, lui.... le mari entre.... et l'autre fut étranglé.

—Mais il y en a mille d'histoires dans ce genre, mon ami,—dit Katrina en riant.—Mais cela n'empêchera jamais rien.... A propos, avez-vous des armes sur vous!

—Non.... à quoi bon des armes!

—A rien du tout, mon ami, c'est vrai. Les armes ne servent qu'à se faire tuer.... Hélas! cela me fait songer;—ajouta Katrina en souriant—qu'il m'a été impossible d'emporter mes bijoux, et un charmant petit poignard, avec des incrustations de pierreries.... Ce sont de précieuses ressources dans l'occasion, et....

—Que dites-vous là, mon ange!—interrompit Cyprien, en prenant son portefeuille;—nous avons là de quoi vivre en nababe toute notre vie, nous et nos enfans.

—Vous êtes vraiment un homme adorable, mon beau libérateur!—dit Katrina, en serrant les mains de Cyprien, avec l'énergie de la reconnaissance.—Que vous êtes grand et généreux, mon noble ami! et qu'elle est heureuse la femme que vous honorez de votre amour!

Cyprien, toujours à genoux devant son idole, dévorait de ses regards le visage de la jeune femme, lorsqu'il vit soudainement éclater sur ce visage une surprise d'effroi au-dessus de toute faculté descriptive de plume ou de pinceau.

Katrina poussa un cri aigu et sourd, fit un sourire de Brillon, et allongea convulsivement son bras vers le fond de la chambre, comme pour désigner quelque subite et épouvantable apparition.

Le jeune homme bondit sur ses pieds, et se retourna, en suivant la direction du doigt de Katrina.

Un Anglais de stature colossale, et au jaugé à la ceinture, attachait des regards de vampire sur la femme, et envoyait des sourires de démon à Cyprien.

Katrina s'élança de son fauteuil, poussa un cri lugubre, se débattit contre l'obsession d'une crise nerveuse, et tomba sans connaissance; du moins tout cela ressemblait à la vérité.

Le jeune homme allait se précipiter sur elle, pour lui prodiguer des secours, lorsque l'Anglais fit trois pas, et le reconnaissant d'un bras d'athlète, il enleva Katrina évanouie, souffla sur la lampe, et fermant la porte à triple tour, il laissa Cyprien dans une profonde obscurité.

L'homme qui venait de porter pareil coup de foudre et ne tombe pas, la face contre terre, a des lames de bronze sur son epiderme, ou des coudes de fer dans son cerveau. De Mayran resta debout, et l'on dit sur le côté de la chambre où Katrina et son gigantesque ravisseur venaient de disparaître. Doué d'une de ces stoïques organisations qui ne connaissent ni l'extrême courage ni l'extrême peur, il garda quelque temps, dans les ténèbres, sa pose d'immobilité, pour prêter l'oreille aux bruits extérieurs, et entendre, au milieu du silence de la nuit, une plainte, une voix, un cri, un appel qui pussent le mettre sur la trace d'une conjecture, et le fixer, au moins vaguement, sur cette horrible situation.

La maison garda son mystère; le jeune homme resta environné de ténèbres et de silence comme s'il eût été enseveli vivant, dans une de ces chambres simulaires que les quatre murs environnent et enveloppent de toute ombre.

Il fit quelques pas à tâtons vers le côté où il supposait qu'il y avait des fenêtres; mais ses doigts, qui effleurèrent avec précaution tous les corps solides, ne rencontrèrent pas ce qu'ils cherchaient. Il est vrai que le malheureux puissant, s'étant sondé les ténèbres en tous sens, avait perdu tous ses points de reconnaissance, et il frôlait les angoisses du naufrage au fond de l'abîme, et retient son dernier souffle pour prolonger sa lutte avec l'océan.

MÉRY.

(*A continuer.*)

FEUILLETON.

UN MARIAGE DE PARIS.

(*Voir l'Abeille du 11 au 25 mai.*)

Le Rendez-vous.

Quand on se promène dans une ville quelconque, capitale ou intérieure, et qu'autour de soi on ne découvre que des figures calmes, des promeneurs sonnolens, des boutiques silencieuses, des vendeurs méthodiques, des acheteurs méticuleux, on se demande où se cachent les passions humaines et les représentans des péchés mortels? Alors, aussi, on est tenté de brûler le *Misantrope* et les *Maximes* de Larochefoucault, et de donner raison aux épitaphes universelles, qui, dans tous les cimetières, annoncent aux vivans les innombrables vertus de tous les morts. Toutefois l'œil d'un observateur exercé sonde, par intervalles, dans ces flux et reflux de foule vertueuse et serrée, un visage dévasté par quelque orage intérieur, et dont l'expression se détache, avec un vigoureux relief sur le calme plat du tableau des rues. Quand on assiste au passage de ce météore en face, on peut s'affirmer que bientôt éclatera, dans quelque coin incognito, flanqué de quatre murs, un drame domestique, dont le dénoûment, selon l'adresse ou l'impétuosité des acteurs, doit s'envelir dans la nuit d'un mystère éternel, ou rebondir au grand jour des tribunaux ou sur les pages humoristiques du roman.

Par bonheur pour les historiens, ces passagers de météores humains sont r